

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 15 décembre 2023

France Travail

Point d'étape de la réforme du RSA expérimentée dans le Loiret

Depuis mars 2023, le Département expérimente la réforme de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active dans l'agglomération Montargoise, en partenariat avec Pôle Emploi.

Le dispositif France travail prévoit un meilleur équilibre des droits et devoirs, plus exigeant en matière de démarches pour retrouver le chemin de l'emploi. Ainsi le bénéficiaire du RSA sera accompagné de manière intensive dans sa recherche d'emploi et il devra participer à différentes activités hebdomadaires pour y parvenir.

L'expérimentation Loirétaine, la seule en région Centre-Val de Loire, est positionnée sur le territoire de l'agglomération Montargoise et concerne environ 2 700 bénéficiaires.

Où en est l'expérimentation ?

Aujourd'hui, plus de 700 personnes ont été reçues pour une première orientation vers un parcours social ou professionnel dans le cadre de France Travail. L'accompagnement a débuté pour 400 d'entre eux sur le volet social au Département, ou professionnel à Pôle Emploi.

La mise en œuvre se poursuit selon le calendrier suivant :

- depuis mars 2023 : 100% des nouveaux allocataires du territoire sont orientés (une cinquantaine par mois environ) ;
- depuis l'été 2023 : reprise progressive des personnes déjà allocataires. Objectif d'ici le 31 décembre : environ 1500 personnes (400 à Pôle Emploi et 1100 au Département), et 800 supplémentaires d'ici le 30 juin 2024 ;
- cible opérationnelle à terme : accompagner 100% des bénéficiaires du territoire.

Premiers résultats :

Au 15/10/2023, sur les 50 premiers intégrés, 31 sont sortis en emploi en moins de 6 mois.

Recrutements : le Département renforce ses ressources internes en recrutant différents profils, notamment des référents de parcours insertion : le recrutement a été lancé pour 9 agents.

Le Département recrute également un infirmier chargé spécifiquement des personnes qui expriment une problématique de santé (aide aux démarches, trouver un médecin ou revenir dans un parcours de soins, renouveler ses droits...). Cela illustre la diversité des besoins et des niveaux d'accompagnement allant des problématiques plus sociales aux besoins professionnels (préparation de candidatures, formation).

En quoi consiste l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA ?

Le Département du Loiret est mobilisé avec Pôle emploi (futur France Travail) sur les actions suivantes :

1. Une mutualisation des outils de pré-orientation et de diagnostic dès la demande de RSA : ils permettent de proposer à l'utilisateur, dans les jours qui suivent, un rendez-vous à programmer sur le site rdv-insertion.fr (délai de 17 jours en moyenne contre plus de 3

mois auparavant). Il s'agit de réaliser un inventaire complet de la situation du demandeur et de l'orienter vers le référent le plus adapté (vers Pôle Emploi pour un accompagnement professionnel, vers le Département pour un accompagnement social).

2. Un accompagnement resserré et rythmé par des entretiens réguliers : les référents de parcours suivent désormais moins de bénéficiaires afin d'être au plus près de leurs besoins
3. Des heures d'activités d'insertion afin d'accélérer le retour à l'emploi : sauf motif légitime (problématique de santé, personne sous tutelle, proche de la retraite...), les bénéficiaires du RSA se verront prescrire des heures d'activité d'insertion (ateliers CV, préparation aux entretiens, recherche de logement, recherche de mode de garde, formations, immersion en entreprise...), progressivement jusqu'à 15 heures hebdomadaires. Ces activités (volume et qualité) sont déterminées avec le BRSA en fonction de ses besoins.
4. Une mobilisation des entreprises cadrée et efficace : le principe est de coordonner les actions du Département et de Pôle Emploi pour solliciter les entreprises à chaque étape du parcours (immersions, tutorat, opérations de recrutement innovantes...).

L'Etat participe financièrement à la prise en charge des ressources humaines (recrutements directs) et des dépenses liées à l'expérimentation. Cette participation s'élève à 950 000 € pour 2023.

Quelques chiffres sur le bassin d'emploi du Montargois

- 126 000 habitants, dont 4630 bénéficiaires du RSA, 70% entre 25 et 49 ans (fin juillet 2022)
- Taux de pauvreté de la population active supérieur de 2 à 3 points à celui du reste du département
- Taux de chômage de 10,1 % (T2 2022) par rapport à une moyenne départementale de 6,8 %
- Des projets de réindustrialisation créateurs d'emploi : 418 offres d'emplois au second trimestre 2022 (+30% par rapport à 2019)

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Elie Poupin

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr